

Conseil de l'Europe : stage sur la formation éducatrice et culturelle des moniteurs sportifs, Rome, 17 au 23 septembre 1966

Autor(en): **Metzener, André / Studer, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **24 (1967)**

Heft 1

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-997695>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Conseil de l'Europe

Stage sur la formation éducatrice et culturelle des moniteurs sportifs, Rome, 17 au 23 septembre 1966.

André Metzener, Jean Studer

BASKETBALL



Lors de la cérémonie d'ouverture du stage, différentes personnalités prirent la parole. Sur notre photo: M. Jones, secrétaire général de la Fédération internationale de basketball amateur. Deuxième depuis la droite: M. Gérard Herberichs, du Conseil de la Coopération culturelle.



L'auditoire. A droite, on reconnaît M. Lavergne, auteur d'un projet de programme-cadre sur les aspects éducatifs du basket, étudié par la commission I, et M. Georges Guillermin, président de la commission II.

1. But du stage

En poursuivant ses tâches éducatrices et culturelles, le Conseil de la Coopération Culturelle (CCC) attache une importance particulière à la formation de moniteurs pour des activités extrascolaires.

C'est dans cet esprit qu'il a fait publier, en 1964, un programme-cadre pour la formation de moniteurs d'éducation physique et sportive non spécialisés.

Dès 1965, faisant suite à ce programme de base, il a décidé d'explorer les possibilités éducatrices inhérentes à des sports particuliers très répandus en commençant, à titre d'expérience, par le basketball. Le gouvernement italien a généreusement offert d'organiser à ce sujet le stage qui fait l'objet du présent rapport.

2. Objectifs du stage

Le stage avait pour objet de mettre au point un programme-cadre susceptible de compléter les programmes de formation technique de basketball existants, en leur donnant une nouvelle dimension de caractère éducatif et culturel.

Comme son nom l'indique, ce programme-cadre doit esquisser un plan d'enseignement, en en donnant les grandes lignes, non pas les détails. Il sera un fil conducteur, moins à l'usage des moniteurs de basketball que de ceux qui sont responsables de leur formation ou de leur perfectionnement.

Conformément aux décisions d'un groupe préparatoire qui s'est réuni à Rome en février et en juin 1966, le programme-cadre sur trois matières principales, réparties sur trente heures de cours.

3. Déroulement des travaux

3.1. Dans une séance plénière, M. Gérard Herberichs, représentant du Conseil de l'Europe, exposa les buts du présent stage. Puis, M. Ettore Carneroli, président administratif, présenta les méthodes de travail du stage, ensuite de quoi l'on passa à la constitution des trois commissions:

- I. Aspects éducatifs du jeu
- II. Education physique
- III. Animation culturelle.

Tout au long de la semaine, matin et après-midi, les trois commissions siégeaient séparément pour procéder à leurs travaux respectifs.

3.2. A la commission I, traitant des aspects éducatifs du jeu, appartenait un des maîtres de l'EFGS, André Metzener. Le but général fixé par la commission préparatoire était libellé ainsi: l'enseignement prévu devra aider les moniteurs à exploiter au maximum les possibilités éducatrices inhérentes au jeu en soi, et plus particulièrement au basketball. Cette

commission avait l'honneur et la chance d'être présidée par M. Jones, secrétaire général de la Fédération internationale de Basketball Amateur. Nous disons la chance; en effet, M. Jones a eu le privilège d'être élève de M. Naismith, fondateur du basketball, au collège de Springfield, et il est mieux que quiconque à même de comprendre l'esprit dans lequel les règles ont été créées par l'inventeur du jeu. Cette commission disposait d'une base de travail, en fait un projet de programme-cadre, préparé par M. René Lavergne. Ce projet a été adopté dans ses grandes lignes.

Les discussions en français, avec traduction en anglais ou vice-versa, ont été très positives et très intéressantes. Il convient de noter ici la part très active et brillante de M. Jones qui, lors d'exposés très complets ou d'interventions partielles, montra que les fondements philosophiques chrétiens conditionnent l'esprit et sont encore à la base du basketball, quoiqu'il ait évolué du jeu scolaire au jeu spectacle. M. Bilek, actuellement entraîneur fédéral en Allemagne, a fait également des interventions très remarquées et d'un niveau très élevé. Voici en résumé les points principaux du projet de M. Lavergne:

- Sportivité
- Respect de l'adversaire (à noter le rôle capital de la technique individuelle du joueur qui doit être travaillée dans un but de recherche de vaincre, mais aussi de respecter le règlement, donc l'esprit du jeu.)
- Maîtrise de soi
- Esprit d'équipe
- Courtoisie, tant sur le plan individuel que sur le plan collectif
- Etude du règlement. Le règlement offre aux arbitres, directeurs du jeu et non « gendarmes », une gamme de sanctions qui ne sont pas seulement des punitions, mais aussi des moyens d'éducation. Leur gravité varie suivant le seuil auquel elles sont commises:
- Fautes personnelles (contacts illégaux)
- Fautes techniques (conduite anti-sportive). Mais le règlement, bien qu'il soit évolutif, n'est pas tout et ne peut rien pour maintenir l'esprit du jeu, le fair-play, et conserver au basket son caractère éducatif, sans une collaboration loyale des dirigeants, arbitres, entraîneurs et joueurs.

3.3. A la commission II, traitant de l'éducation physique de base, appartenait l'autre maître de l'EFGS, Jean Studer.

Cette commission présidée par M. Guillermin (France) comprenait 11 experts de nationalités différentes, dont un Suisse (J. Studer), complétée de 7 stagiaires italiens pour les démonstrations pratiques. Elle avait pour objet de mettre au point un programme-cadre pour l'enseignement d'une éducation physique de base, en particulier celle qui est la plus appropriée au basketball. Un projet élaboré par la Fédération italienne de basketball servait comme base de discussion. Il tenait compte de recommandations précises d'une commission spéciale préparatoire qui voulait un programme essentiellement pratique à la portée du plus grand nombre possible de moniteurs, donc à ceux d'un niveau modeste.

Les travaux de la commission répartis sur six séances permirent de mettre au point un programme-cadre en tenant compte de la progression suivante:

1. La préparation physique générale.
2. Le développement des qualités physiques propres au basketball.
3. Les exercices destinés à assurer la maîtrise des déplacements demandés dans la pratique du basketball et à favoriser la technique.
4. Les exercices destinés à remédier à des insuffisances musculaires et articulaires individuelles.

Il convient de relever que l'élaboration de ce programme-cadre rencontra de grandes difficultés. L'intransigeance de l'expert britannique, en particulier, aussi bien sur des questions de principes que sur des questions de détails, ne facilita pas la tâche des experts. Finalement, après diverses modifications, le projet fut adopté à l'unanimité des experts et put être présenté pour approbation à la commission plénière.

3.4. A la commission III, on traita le sujet: Animation culturelle. Cette commission, présidée par M. Lams (Belgique), avait pour base un projet de programme-cadre élaboré par M. Cecrope Barilli. Les points traités furent:

- Art et technique de la discussion
- Le groupe
- Jeu et culture
- Rôle de l'éducateur.

Aucun des deux maîtres de l'EFGS n'ayant participé aux travaux de cette commission, il est impossible de rapporter en détail à ce sujet. Cependant, l'on peut dire que les discussions dans cette commission se sont déroulées à un niveau très élevé, et tantôt acheminées à des questions de détails, tels que définitions de termes ou choses semblables, ce qui n'est d'ailleurs pas très étonnant dans une commission formée de personnalités de langues et de pays différents.

3.5. Séance plénière. En fin de semaine, les experts des trois commissions se trouvèrent réunis en quelques séances plénières, où l'on aboutit, après avoir couru le risque de reprendre en « assemblée générale » toutes les discussions qui avaient déjà eu lieu dans les commissions séparées, à adopter avec quelques légères modifications ou adjonctions, les rapports des trois dites commissions.

4. Divers

Le stage se termina par une excursion en autocar à Ostie, où eut lieu un dîner. Lors du retour, les participants eurent l'occasion de parcourir en car la ville de Rome et de voir différents monuments avec commentaires de la cheville ouvrière de ce stage, le prof. Quarantotto. Cette visite de la Ville éternelle fut très appréciée des participants qui n'avaient pas eu l'occasion, pendant la semaine, de beaucoup sortir, vu le programme assez chargé de ce stage.

Il est clair que l'EFGS doit être présente au stage des différents comités et commissions du Conseil de l'Europe, et qu'elle doit déléguer des représentants participants activement au travail de ces différentes commissions.

Pour les personnes de l'EFGS déléguées à ces stages, outre l'apport aux délibérations ou aux travaux des commissions, elles y trouvent certainement un enrichissement, soit par les contacts personnels qui seront toujours utiles par la suite, soit par la matière qu'ils pourront utiliser dans leur enseignement ou dans la publication de notre école.